

Saint Jorioz

MAGAZINE MUNICIPAL N°30 | PRINTEMPS ÉTÉ 2019



P.7 | **Le budget 2019**
et les principaux
investissements

P.13 | **Les constructions**
de logements sociaux
à Saint-Jorioz

P.18 | **La liaison Ouest du Lac**
d'Annecy : bilan de la
concertation, et après ?



AUBERGE
LE SEMNOZ
LAC D'ANNECY

ROUTE DE MONNETIER - 74410 ST JORIOZ
TEL. 04 50 68 60 28 - AUBERGELESEMNOZ.COM



la tuilerie
workplace vitaminée

**Louez votre
bureau
à Saint-Jorioz !**

Vous créez votre entreprise, vous en avez assez des trajets en voiture, vous ne souhaitez plus travailler seul à la maison ou vous désirez changer pour un lieu moderne, convivial et agréable ?

Privatif ou à partager - Meublé ou à aménager - de 11 à 50 m2
Possibilité stocks ou petites fabrications



**ATELIER
DU
BATEAU**

CONCESSION LAC ANNECY



Scarab 195

**NOUVEAU SHOWROOM
BATEAU À SAINT-JORIOZ**

130 route des marais
ZAC de la tuilerie
74 410 SAINT-JORIOZ

info@atelier-bateau.fr
04 50 52 88 86



Bayliner VR5

Vente neuf & occasion
Entretien & Réparation
Hivernage & Gardiennage
Atelier de sellerie
Magasin d'accastillage

www.atelier-bateau.fr



BAYLINER



ITALMAR..

Adventure



TITANIUM

Editorial 3**En bref** 4

Le débat national à Saint-Jorioz | Un carnaval intercontinental ! | Le Maire rencontre les enfants à l'Espace d'Animation du Laudon | Les élèves d'Arthémis ont exposé leurs œuvres | 3^{ème} édition du trail du Laudon | Commémoration du 8 mai | Portes-ouvertes à l'Internautique de Saint-Jorioz | Découverte de la 6^{ème} édition des Apartés

Zoom 7

Le budget 2019 et les principaux investissements de la commune

Qualité de vie 10

Vidéo protection à Saint-Jorioz | Les travaux de rénovation de l'église sont terminés ! | Présentation de l' « Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Laudon Sud » | L'ancien cimetière rénové ! | Projet de réaménagement de la Route de Berlet | Travaux Allée des Coquelicots

Décryptage 13

Les constructions de logements sociaux à Saint Jorioz

Vie de la commune 14

La bibliothèque : un nouveau lieu de vie, de rencontres et d'animations culturelles à Saint-Jorioz | Une pause bibliothèque ? | Au printemps, fais ce qu'il te plaît... à la bibliothèque ! | Fermeture exceptionnelle | Franc succès « Vous avez dit Manga ? » | 1^{ère} édition de la semaine du développement durable et de l'écologie au quotidien | Programme d'été intense pour le 27^{ème} BCA

Grand projet 18

La liaison Ouest du Lac d'Annecy : bilan de la concertation, et après ?

Actions intercommunales 21

A quoi sert le SCoT du bassin Annécien ? | Les actions 2019 de l'Entente Intercommunale | Cet été, on se déplace en navettes ! | Un nouveau pôle entrepreneurial à Saint-Jorioz ! | Participons à la valorisation de nos déchets ménagers avec le Grand Annecy

Rendez-vous 25

La plage est ouverte du 1^{er} juillet au 31 août | Navette estivale gratuite | Venez découvrir votre bibliothèque sous toutes ses nouvelles (et belles) coutures

Tribunes 26

En début d'année un certain nombre de personnes ont répondu à l'appel aux volontaires d'associations communales qui avaient besoin de se renforcer. L'engagement de bénévoles permet aux habitants de disposer d'un grand choix de loisirs sur la commune. Je leur exprime toute ma reconnaissance.

Préserver cette vitalité représente un enjeu de cohésion et de solidarité au sein de notre communauté. Pour cette raison, la collectivité porte une grande attention à la vie associative. Un véritable partenariat s'est noué entre les associations et la commune. Les relations avec certaines associations font d'ailleurs l'objet d'une convention d'objectifs et de moyens qui définit des engagements réciproques. La commune met à disposition des ressources financières, matérielles parfois humaines. L'association organise ses activités en respectant les objectifs définis conjointement avec la commune.

Le soutien du secteur associatif par la collectivité se concrétise par la mise en œuvre de mesures décidées ensemble dans le cadre d'un dialogue permanent. Notre politique de la vie associative se fonde sur des principes : l'accès aux activités pour tous, la stabilité des subventions de fonctionnement, le financement prioritaire des actions en faveur des enfants et des jeunes, l'investissement dans les infrastructures, l'assistance technique et administrative des services municipaux.

La saison estivale va bientôt commencer avec un programme d'animation très riche organisé par notre comité des fêtes. Le musée de pays ouvrira ses portes aux visiteurs pour présenter le patrimoine rural de la commune. Une multitude d'activités sportives et culturelles est également proposée aux enfants pendant les vacances scolaires.

Je vous souhaite un été plein de divertissements.

Michel Beal,
Votre Maire



Bulletin d'informations municipales N° 30

Juin 2019 / Dépôt légal mai 2001 - Tirage 3 250 exemplaires

Responsable de la publication | Michel Beal

Conception et rédaction | Sophie Pachod

Crédit photos | Bernadette Straub, Comité des Fêtes, Association Internautique, Dep74 - L.Guette, Grand Annecy, Mairie de Saint-Jorioz, Jennifer Thomas, Arnaud Mangin, Association Les Chamois du Lac Bleu, Christian Lyard, Société EKZ

Réalisation | Chapka Design, Noële Clément - www.chapka-design.com

Impression | Imprimerie Villière 04 50 04 46 86

Imprimé avec encres végétales.

Le débat national à Saint-Jorioz

A l'initiative du Président de la République, l'Etat a engagé sur tout le territoire, un grand débat national. Ce dernier a été organisé sur la commune de Saint-Jorioz le 5 février à l'espace A. COUTIN, en associant les communes de Saint-Eustache, Leschaux et Sevrier. 144 participants ont débattu pendant 2h30 dans les 4 ateliers thématiques, à savoir : Etat/services publics : 23 participants, Impôts/taxes : 46 participants, Transition écologique : 36 participants, Démocratie citoyenneté : 39 participants.

Le compte-rendu de la réunion a été remis à la Préfecture, fin février. Un registre des doléances était également à disposition à l'accueil de la Mairie et a été remis à la Préfecture à la mi-mars.



Un carnaval intercontinental !

Le Comité des Fêtes, la Batterie Fanfare, le Sou des Ecoles, en collaboration avec l'école maternelle et l'Espace d'Animation du Laudon, ont organisé le carnaval sur le thème de «l'Afrique et l'Asie» : les deux continents ont rencontré un public festif et joyeux !

Le maire rencontre les enfants à l'Espace d'Animation du Laudon

Le 13 mars, le Maire a été invité à l'Espace d'Animation du Laudon pour être interviewé par des enfants de 8 à 11 ans sur la vie de la commune : les transports en commun, les animations traditionnelles. Ce fut un moment de partages riches au cours duquel les enfants n'ont pas hésité à poser des questions directes au Maire.



Les élèves d'Arthemis ont exposé leurs œuvres

Alice au pays des merveilles était dans les locaux d'Arthémis le 5 avril dernier, pour découvrir l'exposition des élèves de l'association : présentation des dessins, peintures, sculptures, photographies autour d'un goûter fort apprécié par les nombreux curieux ainsi que par Le Chapelier Fou qui s'était déplacé pour l'occasion !



3^{ème} édition du trail du Laudon

Le 28 avril, toute l'équipe de GDL Organisation et l'association Les chamois du lac bleu ont organisé la 3^{ème} édition du Trail du Laudon !

Cette édition a été sportive, puisque les coureurs se sont répartis entre 3 épreuves de trail de 13, 21 ou 35 km ou ont préféré la marche de 12 km. Les 3 parcours « Trail » étaient complets, représentant 1141 inscrits, en présence notamment de Nicolas Martin, membre de l'équipe de France de Trail et Champion de France 2017.

Cette édition a également été placée sous le signe de la convivialité et de la générosité : 1 € par inscription a été reversé à l'association «Equipe défi Joëlette Sevrier».



Commémoration du 8 mai

Un hommage a été rendu par les élus et la population aux combattants et aux victimes de la seconde guerre mondiale avec dépôt de gerbe et aubade de la Batterie Fanfare, à Saint-Jorioz. Tout le monde était convié ensuite à Duingt, pour la commémoration intercommunale.



Portes ouvertes à l'Internautique de Saint-Jorioz

L'association de l'Internautique de Saint-Jorioz a fait découvrir ses activités nautiques pendant la journée du 25 mai : la voile, le catamaran, la planche à voile, le kayak, le paddle, étaient à l'honneur ! Ces sports sont proposés aux adhérents, classes scolaires et à tout public occasionnel. Cette journée a été aussi l'occasion pour la commune et l'association de faire visiter l'extension du garage à bateaux et des locaux de stockage, réalisée par la commune.

Découverte de la 6^{ème} édition des Apartés

Les 25 et 26 mai, pour la 6^{ème} édition des rencontres artistiques « Les apartés », les artistes ont eu carte blanche ! Le public a découvert le parcours du week-end chez des particuliers, permettant de découvrir des peintres, sculpteurs, vidéastes, photographes qui ont exposé leurs œuvres ainsi que la première du spectacle d'Annecy Ballet Junior. Cette édition a été organisée par l'association « Les apartés », créée en janvier 2019, qui organise des événements culturels et des ateliers ou stages artistiques.





SARL MENUISERIE BLANC

Spécialiste depuis 6 générations en :

MENUISERIES EXTERIEURES
PORTES DE GARAGE SECTIONNELLES
VOLETS ROULANTS



283, route des chapelles - 74410 ST JORIOZ
Tél. 04 50 77 04 51 - Fax 04 50 66 94 21
contact@menuiserie-blanc.fr • www.menuiserie-blanc.fr

Votre sourire
est notre plus belle réussite !



Distributeur
de matériels et matériaux
pour cabinets dentaires
et laboratoires de prothèse

www.ivoclarvivadent.fr
Ivoclar Vivadent SAS
La Chapelle du Puy - F-74410 Saint-Jorioz Cedex
Tél. : 04 50 88 64 00 | Fax : 04 50 68 91 52

**ivoclar
vivadent**
passion vision innovation



- Hydrocurage réseaux eaux usées et pluviales
- Fosse septique et bac à graisse
- Balayage de voirie
- Inspection vidéo des réseaux
- Test à l'air

Tél: 04 50 68 67 37 / Fax: 04 50 68 62 97
Email: decarrozassainissement@orange.fr

313 Route des chapelles - 74410 Saint Jorioz

RPB



BETON PRET A L'EMPLOI

Livraison-Pompage-Chape liquide

77 Route des Marais 74410 SAINT JORIOZ
Tél : 04 50 68 57 86 Fax : 04 50 68 96 49
Commercial-rpb@charvin.fr



GURRAL MOTOCULTURE

TOUT POUR LE JARDIN



Vente



Réparation



Entretien



Location

à Saint-Jorioz, ZA de la tuilerie, 171 impasse des marais ☎ 04.50.52.94.78

Le budget 2019 et les principaux investissements de la commune



Le 21 mars dernier, le Conseil municipal a voté le budget de l'année 2019, retraçant les choix de la municipalité. Il est un outil d'autorisation, de prévision et de gestion indispensable au bon fonctionnement de la collectivité, dont les principaux enjeux sont présentés ci-dessous.

Les grandes orientations du budget principal 2019 sont les suivantes :

1 / OPTIMISATION DES DÉPENSES PUBLIQUES

Maitien des dépenses de fonctionnement à 8 261 020,95 €

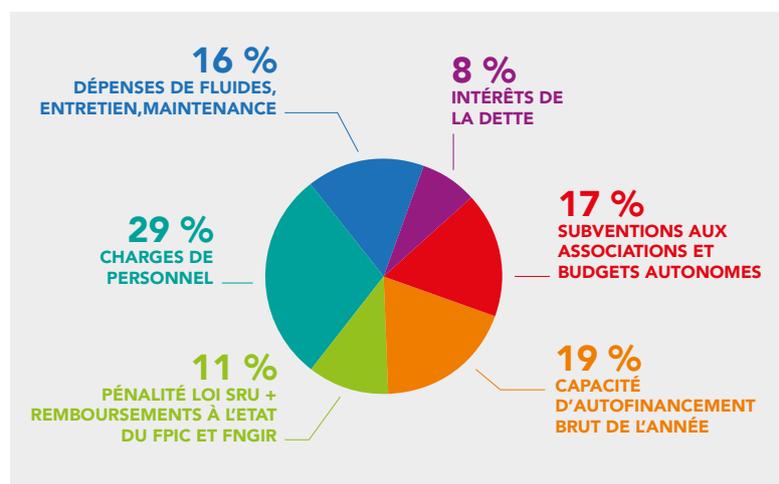
Toujours soucieux de la bonne gestion de l'argent public et afin de conserver des marges de manœuvre, l'équipe municipale s'est engagée avec les services de la commune dans une recherche d'optimisation des dépenses publiques.

Ces efforts constants permettent de contenir l'évolution des charges de fonctionnement et de dégager une capacité d'autofinancement pour de nouveaux investissements. Ainsi, les dépenses de personnel restent contenues.

En 2018, le service périscolaire a été réorganisé et la commune a repris la gestion de la bibliothèque, dont le financement du personnel est en partie compensé par la suppression des temps d'activités périscolaires.

Par ailleurs, un travail sur les dépenses de charges courantes (eau, électricité, travaux de maintenance...), par la renégociation des contrats ou le regroupement de certains achats, permettent de diminuer les coûts.

La maîtrise de ces dépenses de fonctionnement durant l'année 2018 a permis de reporter un excédent de 1 902 000 € destinés aux dépenses d'investissement du budget 2019.



Poursuite de l'effort d'investissement à 12 149 271,53 €

Les investissements ont fait l'objet d'un recensement précis, intégrés au Plan Pluriannuel d'Investissements qui couvre la période 2017/2022. Ainsi, le projet de l'opération OAP 3 Laudon Sud représente un montant prévisionnel d'environ 6 625 000 € TTC (acquisitions foncières et travaux Commune, Syane et Grand Annecy), répartis sur 3 ans dont environ 2 436 000 € TTC en 2019.

Cette année, les acquisitions foncières s'élèvent à 677 000 € TTC, correspondant aux OAP Pont du Laudon, OAP du Laudon (parcelle de l'Etat).

A noter : la sollicitation de subventions est systématique pour chaque opération de travaux.

Par ailleurs, la politique culturelle est renforcée par le développement d'une bibliothèque répondant aux attentes des usagers, du fait de son réaménagement, de son informatisation et de l'acquisition de collections, par le développement de semaines de découvertes thématiques ouvertes à tous et le financement d'études pour la création d'une salle de spectacles.

LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT 2019 EN IMAGE



AMÉNAGEMENT DU PARC VAGNARD
Création d'une aire de jeux et d'un sanitaire automatique

505 554,45 €

En cours

505 554,45 €

Légende :

Montant des travaux TTC (dont travaux Syane et Grand Annecy)

Subventions obtenues ou en cours d'études TTC

Total à la charge de la commune TTC

PLACE AUGUSTINE COUTIN

Réaménagement de la place et extension du parking en gravier

454 375,15 €

En cours

454 375,15 €



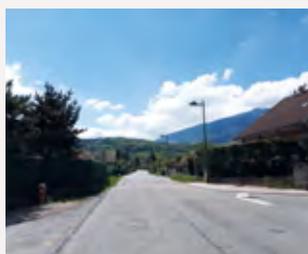
CLUB HOUSE TENNIS

Mise aux normes accessibilité et agrandissement de la salle d'accueil

421 200,75 €

25 000 €

396 200,75 €



ROUTE DE BERLET
Création d'un trottoir sécurisé, d'un réseau d'eaux pluviales et réfection de la route

599 714,44 €

En cours

599 714,44 €



EGLISE

Travaux d'enduits et de peinture, la façade (entrée) va être reprise

244 082,51 €

65 000 €

179 082,51 €

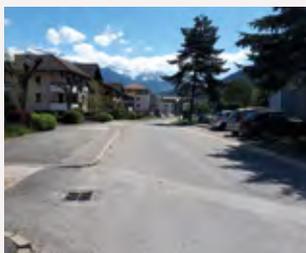
OAP DE TAVAN

Travaux de voirie et de réseaux d'eau pluviale sur l'allée des perce-neige et l'allée des coquelicots

411 131,98 €

En cours

411 131,98 €



INTERNAUTIQUE

Agrandissement du local à bateaux

145 797,72 €

62 420 €

83 377,72 €



ROUTE D'EPAGNY
Réfection voirie, création de trottoirs et enfouissement des réseaux

969 154,27 €

220 162,71 €

748 991,56 €



AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

147 000 €

En cours

147 000 €

AMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Réaménagement de l'accueil/état civil/régies et du service urbanisme/foncier

259 065,20 €

En cours €

259 065,20 €



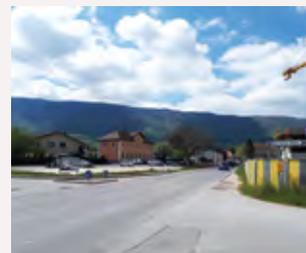
OAP 3 LAUDON SUD TRANCHE 2019

Travaux d'eaux pluviales sur la route de l'ancienne gare, création d'une placette et d'un parking public.

2 436 000 €

Subventions étalées sur 3 ans

2 436 000 €

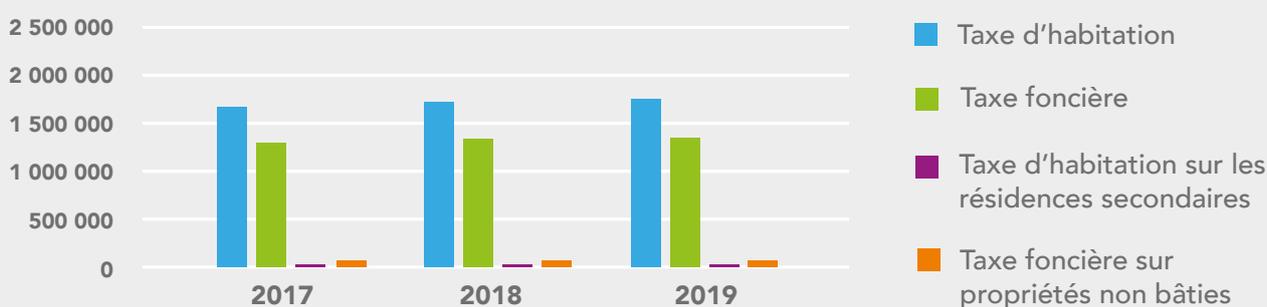


2 / LE MAINTIEN DES TAUX D'IMPÔTS LOCAUX, REPRÉSENTANT 3 250 000 € DE RECETTES

Cette année encore, la commune maintient ses taux locaux d'imposition, soit 11,99 % pour la Taxe d'Habitation (TH), 13,86 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TF), 52,72 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB).

Ces impôts locaux servent notamment à financer les équipements et services de la commune. Le maintien des taux est un levier important pour l'attractivité de notre territoire.

ÉVOLUTION DU PRODUIT DES IMPÔTS LOCAUX SUR LA PÉRIODE 2017 - 2019



3 / UN ENDETTEMENT MAÎTRISÉ

Depuis l'année 2016, année au cours de laquelle la Commune a contracté un emprunt de 4,5 millions pour le financement du Pôle Public Petite Enfance, la Commune n'a plus eu recours à l'emprunt pour le financement de ses investissements.

La charge annuelle en 2019, en fonctionnement, est de 491 694,65 € pour le remboursement des intérêts et de 1 322 679,67 € pour le remboursement du capital. La charge globale est maintenue. Cette année, les investissements sont totalement autofinancés.

ET LES PRIORITÉS DES BUDGETS ANNEXES ?

La commune gère également deux budgets annexes, distincts du budget principal, mais votés par le conseil municipal. Ils sont établis pour certains services et permettent d'établir leurs coûts réels :

- Budget annexe des Equipements Touristiques dont les investissements s'élèvent à 208 486,73 € (travaux liés au port, équipements de la plage, navette estivale, abricyclette...);
- Budget annexe « Rive Gauche » dont les investissements s'élèvent à 153 537,66 € (acquisition en centre-ville).
- Le Centre communal d'action sociale (CCAS) dont le budget s'élève à 706 946,84 € pour 2019, comprenant notamment les charges de la crèche, du relais social et du relais d'assistants maternels.
- La Caisse des écoles dont le budget s'élève à 813 354,44 €, comprenant notamment les frais liés aux écoles et au restaurant scolaire.



A ne pas confondre avec les budgets autonomes, établis par deux établissements distincts de la Mairie :

Vidéo-protection à Saint-Jorioz

Jeudi 28 février, la mairie de Saint-Jorioz accueillait les communes de Alex, Bluffy, Duingt, Leschaux, Saint-Eustache, Saint-Ferréol, Saint-Jean-de-Sixt et Talloires-Montmin, pour signer la convention permettant la commande groupée d'un système de vidéo-protection.

A la demande de la gendarmerie qui organise la continuité du maillage de la vidéo-protection des abords du lac d'Annecy, Saint-Jorioz va installer de nouvelles caméras, notamment dans ses lieux de vie. Trente et une caméras seront installées cet automne, représentant un investissement pour la commune de 305 000 € TTC, sachant que des subventions ont été sollicitées.



Les travaux de rénovation de l'église sont terminés !

Après le déménagement du mobilier, la Commune a réalisé les travaux de reprise totale en enduit à la chaux du chœur, de la nef, des ailes droites et gauche, du mur du fond de l'église et du hall d'entrée, ainsi que le nettoyage des éléments en pierres naturelles, la peinture de toutes les surfaces notamment des 700 étoiles réalisées à la feuille d'or, la mise en valeur par l'éclairage des voutes.

Le chantier a duré 6 mois, pour un montant de 244 082 € TTC.

À l'occasion de la fin des travaux, un vin d'honneur a été organisé par la Commune et la Paroisse, le 5 mai dernier.

Présentation de l'« Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Laudon Sud »

Une réunion publique s'est tenue le 26 mars dernier, en présence du maître d'œuvre M. LONGERAY, pour présenter l'opération.

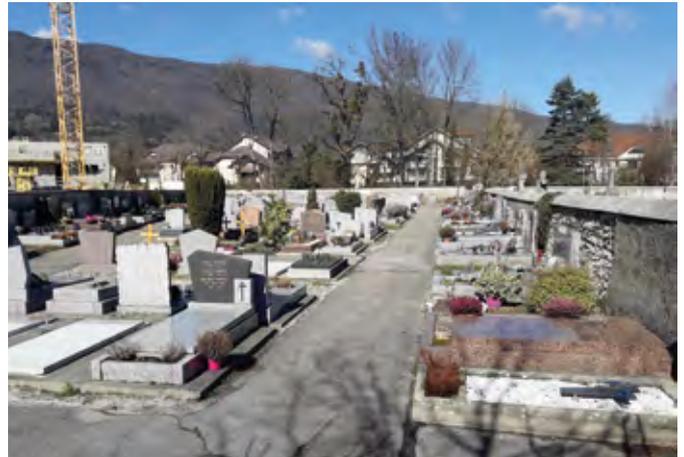
Les travaux de réaménagement du secteur route du Port/ancienne gare/RD1508 ont été précisées aux 130 personnes présentes. Les travaux de voirie, la création d'un rond-point, d'une placette et d'un parc public ont été présentés ainsi que le calendrier des travaux, qui s'étaleront de l'été 2019 à fin 2021 pour un montant global estimé à 6 625 000 € TTC dont 3 300 000 € de subventions et participations.



L'ancien cimetière rénové !

Ce printemps, 3 pans de murs en pierre de l'ancien cimetière (partie extension) ont été rénovés et cet automne, ce seront les allées en gravier qui seront reprises.

Pour terminer l'année, la commune enlèvera les concessions perpétuelles en état d'abandon, après une procédure longue de 3 années. Il s'agit des concessions non entretenues après une période de trente ans et sans inhumation depuis plus de 10 ans, qui ont fait l'objet d'une procédure réglementaire de reprise par la commune, commencée en 2016. La commune enlèvera définitivement une quinzaine de concessions, permettant ainsi de libérer de nouveaux emplacements.



Coût prévisionnel TTC :
600 000 €

Projet de réaménagement de la Route de Berlet

La route de Berlet, située en amont de la RD 1508 et assurant la desserte de la partie haute de la commune, présente un danger pour les piétons en l'absence de trottoirs et des difficultés de récupération des eaux pluviales qui ruissellent sur les côtés de la chaussée.

Ainsi, après enquête publique, le plan d'alignement a été approuvé pour que la commune acquiert les terrains situés sur l'emprise de la voie. Les riverains ont été rencontrés lors de la réunion du 9 avril 2019 afin de présenter le projet. Les travaux, dont le montant prévisionnel s'élève à 600 000 € TTC (hors travaux du SYANE), démarreront début d'année 2020.

Travaux Allée des Coquelicots

Dans le cadre de l'OAP de Tavan, en fin d'année 2018, les travaux de l'allée des Perce-neige ont été réalisés.

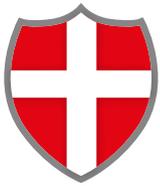
Dans la suite, les travaux de l'allée des Coquelicots ont démarré mi-mai, pour reprendre et sécuriser les abords de l'allée, créer une voie dédiée aux modes doux et un plateau ralentisseur avec la route du Villard. La fin des travaux est prévue début août.





Agenceurs de votre extérieur

ST-JORIOZ 04 50 68 67 63
www.charvin-paysagiste.com



ZINGUERIE
COUVERTURE
DES DEUX

Savoie

74320 LESCHAUX

06 74 41 62 61 contact@zc2s.fr



ZINGUERIE COUVERTURE ISOLATION BARDAGE



Anancy Saint-Jorioz
04 50 52 92 84 04 50 68 68 47



EYWA

MASSAGE - BIEN ÊTRE - RÉFLEXOLOGIE

LÉA BURQUIER 06 33 90 53 05



Prothésiste ongulière esthétique

06 08 87 25 73

LE RIVE GAUCHE - 75 ROUTE DE L'ÉGLISE
SAINT JORIOZ

Vallat
ESTATE

VALLAT Immobilier Rive Ouest

128, route d'Annecy – 74 410 SAINT JORIOZ

viro@vallat.fr

Tél : 04 50 77 00 78

Plus proche de chez vous pour mieux vous servir...

Retrouvez toutes nos offres sur :

www.vallat.fr

Les logements locatifs sociaux à Saint-Jorioz



Combien de logements sociaux à Saint-Jorioz ?

Depuis 2015, le nouveau Plan Local d'Urbanisme est en vigueur et conformément à la réglementation, il impose un minimum de 30 % de logements sociaux dans les nouvelles opérations de logements. La commune n'ayant pu réaliser de nouvelles constructions entre 2010 et 2015, elle est en constat de carence, son taux de logements locatifs sociaux est de 8,61 % au 1^{er} janvier 2019.

Depuis, 183 permis de construire ont été accordés (réhabilitation, extension, garages, maisons individuelles, entrepôts), représentant 610 logements dont 182 logements sociaux, sachant que pour certains, la construction est étalée jusqu'en 2022 correspondant aux engagements pris dans le contrat de mixité sociale, signé avec la Préfecture.

En fonction des financements qu'ils ont apportés (fourniture du terrain, subventions...), les financeurs (Etat, collectivités, Action logement) disposent de quotas d'appartements réservés, qu'ils attribuent aux candidats locataires qui leur en font la demande, en fonction de leur situation familiale, revenus et critères sociaux... Ces financeurs sont appelés « réservataires » et disposent d'un « contingent ».

Comment sont attribués les logements locatifs sociaux à Saint-Jorioz ?

Du fait de la carence de la commune, la Préfecture travaille en étroite collaboration avec la Mairie, qui réceptionne les demandes de logements, les instruit en lien avec les bailleurs, puis participe aux commissions d'attribution en proposant trois candidats.

L'objectif est que 25 % des attributions des logements sociaux, tous logements confondus, soient des logements attribués au titre du DALO - droit à un logement opposable (notamment les personnes sans domicile) et de la réservation sociale.

En 2018, le nombre de demandes de logements sociaux était de 120, correspondant à des familles qui travaillent ou habitent à Saint-Jorioz. 40 de ces demandeurs ont obtenu un logement sur les 63 livraisons de logements sociaux, tous contingents confondus, à ce jour.

Conditions pour bénéficier d'un logement locatif social ?

Il existe plusieurs catégories de logements sociaux, selon les prêts et subventions accordés aux organismes de construction : PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration), PLUS (Prêts Locatif à Usage Social) ou PLS (Prêts Locatifs Social), dont l'accès est conditionné à des ressources maximales disponibles sur <https://www.service-public.fr>. Extrait non exhaustif ci-dessous.

Le Relais Social vous accueille les lundi et jeudi : 9h-12h / 14h-17h et le vendredi de 14h à 17h, pour le dépôt des demandes de logements.

Plafond de ressources pour un logement locatif social (hors Paris et Ile de France)

	PLAI	PLUS	PLS
1 personne	11 342 €	20 623 €	26 810 €
1 personne titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité ou 2 personnes (aucune personne à charge)	16 525 €	27 540 €	35 802 €
1 personne + 1 personne à charge ou 2 personnes dont au moins 1 est titulaire de la carte mobilité inclusion invalidité ou 3 personnes	19 872 €	33 119 €	43 055 €

La bibliothèque : un nouveau lieu de vie, de rencontres et d'animations culturelles à Saint-Jorioz



Depuis sa municipalisation en octobre dernier (cf. Magazine municipal n° 29), la bibliothèque a respecté son plan de développement avec le vote en février dernier, du projet de lecture publique de la commune et du budget nécessaire pour sa mise en place, de 147 000 € TTC (réaménagement de la bibliothèque, informatisation et développement des collections).

Le partenariat avec Savoie-Biblio, dépendant du Département, a permis à la commune de bénéficier d'un soutien technique et de solliciter une subvention de 25 500 euros TTC.

A ce jour, plus de 750 abonnés fréquentent la bibliothèque avec 70 % de moins de 18 ans.

Les cinq volets de ce plan d'actions, se concrétisent par :

- Le choix du fournisseur du nouveau mobilier suite à un appel d'offre (réaménagement total de la bibliothèque permettant d'améliorer la qualité d'accueil du public, de passer de 8 000 à 12 000 ouvrages d'ici cinq années, et de disposer d'une entière modularité des espaces).
- La ré-informatisation avec un matériel et un logiciel de gestion performants, la création d'un poste informatique avec un

accès internet pour le public, et d'un poste de consultation de l'ensemble du catalogue du fonds documentaire. Ce matériel permet également la mise à disposition d'un portail informatique, véritable interface entre l'offre de services et le public.

- L'actualisation et l'enrichissement des collections avec plus de 700 livres nouveaux par an, et la création d'un fonds de DVD dès la rentrée prochaine.
- Le recrutement d'un responsable de la bibliothèque.
- L'organisation d'une nouvelle offre d'animations culturelles sur la commune.



Au printemps, fais ce qu'il te plaît... à la bibliothèque !

La bibliothèque a donné le ton avec « **En mai (et juin), Fais ce qu'il te plaît !** ». Pour son premier printemps, la bibliothèque a offert un programme d'animations culturelles riche et particulièrement apprécié : rencontre d'auteurs, spectacle de théâtre dans le cadre de « Bib'en scène », rencontres autour du livre ont ainsi créé l'événement et l'adhésion du public.

Une pause bibliothèque ?

Depuis mars, chaque jeudi midi, tous les enfants scolarisés en moyennes et grandes sections de maternelle, bénéficient durant ce temps périscolaire, d'une « pause bibliothèque ». A la rentrée prochaine, **tous les enfants de CP et CE1**, bénéficieront eux aussi, de cette pause dans la bibliothèque du Village école le mardi midi, afin de proposer une continuité à ce projet éducatif.



Franc succès pour "vous avez dit manga ?"

Semaine consacrée à ce phénomène culturel planétaire qui s'est déroulée **du 13 au 18 mai**, avec des conférences, expositions et ateliers créatifs en partenariat avec les collégiens de Jean Monnet.

Première édition de la semaine du "Développement durable et de l'écologie au quotidien"

Du 3 au 8 juin, vous avez pu découvrir les milieux naturels, les ateliers pour agir au quotidien pour la sauvegarde de la planète, des conférences et films-débats sur le projet « Zéro déchet » et les initiatives citoyennes de par le monde.



07 68 67 68 56

CHARVIN PLOMBERIE

SANITAIRE • DEPANNAGE • RENOVATION • CHAUFFAGE

Michaël CHARVIN - charvinplomberie@gmail.com
1335 Route de la Croix Blanche - 74410 Saint-Eustache

VIE & VERANDA
PLUS D'ESPACE POUR VOS RÊVES

558 ROUTE DE BELLEGARDE
74330 SILLINGY-EPAGNY
TEL 04 50 45 94 84



VERANDA
BOIS & ALU
AGRANDISSEMENT
RENOVATION
MENUISERIE



Le Crêtoux ***

Camping et locations ***

À 4 km du lac
en pleine nature
Calmes, espace, verdure
80 places sur 6 ha

1059 Route d'Entredoizon
74410 Saint Jorioz
Tel : + 33(0)4 50 68 61 94

www.campinglecretoux.com info@campinglecretoux.com

Agencement de dressing, cuisine, salle de bains.
Pose de parquet. Meubles tout style sur mesure

Oses idées sur mesure !

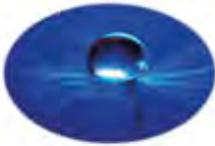


Navet Boulou

231 rte des Chapelles - Saint-Jorioz - 06.80.53.42.89

Nouveaux entrepreneurs

Catherine LAPLANTE
 Magnétisme
 Énergétique Traditionnelle Chinoise
 Qi Gong Thérapeutique
 Méditation collective Guidée



TÉL. 06 87 32 47 88
 St Jorioz - Annecy le Vieux
www.catherinelaplante.com

MONSIEUR VÉLO RÉPARATION
 ENTRETIEN



+33 (0)6 72 91 87 08
hello@monsieurvelo.bike
WWW.MONSIEURVELO.BIKE

Vivien Humbert



15, Chemin des Talmeliers
 74 410 Saint Jorioz

04 50 05 10 81
 06 86 27 75 90

energy & technics  Savoie

Chauffage : chaudière et Pompe à chaleur, Ventilation, Climatisation

 **la tuilerie**
 workplace vitaminée

Vous créez votre entreprise, vous en avez assez des trajets en voiture, vous ne souhaitez plus travailler seul à la maison ou vous désirez changer pour un lieu moderne, convivial et agréable ?

Louez votre bureau à Saint-Jorioz !

Privatif ou à partager - Meublé ou à aménager
 de 11 à 50 m2 - possibilité stocks ou petites fabrications

Programme d'été intense pour le 27^{ème} BCA

La commune de Saint-Jorioz est jumelée depuis le 23 août 2005 à la Compagnie de Commandement et de Logistique du 27^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins.



Après une phase de préparation opérationnelle au camp militaire de Valdahon, avec des exercices de tir, de combat en campagne et en milieu urbain, de secourisme et de convoyage en terrain sensible, une centaine de personnels de la compagnie de commandement et de logistique (CCL) part cet été en missions extérieures en République de Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Gabon et en Guyane.

La CCL du 27^{ème} BCA effectue notamment un soutien au commandement des Forces Française en Côte d'Ivoire, chargées d'assurer la protection des ressortissants français, d'entretenir la coopération militaire bilatérale avec les forces ivoiriennes et d'être en mesure d'appuyer les partenaires de la région en cas de nécessité.

La liaison Ouest du Lac d'Annecy : bilan de la concertation, et après ?

Les Saint-Joriens empruntant la RD 1508 subissent sa saturation récurrente aux heures de pointe du matin et du soir en raison de l'impossibilité du réseau de voiries à écouler la demande de trafic. Le trafic moyen journalier annuel est actuellement de près de 24 000 véhicules/jour au passage de Sevrier.

Conscients de la difficulté liée à la mobilité et à la qualité de vie des habitants du bassin du lac d'Annecy, le Département de la Haute-Savoie et le Grand Annecy ont engagé le projet de « liaisons ouest du lac d'Annecy » dit LOLA, associant le projet du tunnel sous le massif du Semnoz, des aménagements de la RD 1508 en rive ouest du lac, pour permettre la mise en place d'un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), dont le coût d'investissement est estimé entre 300 à 350 millions d'euros.

L'objectif serait une mise en service à l'horizon 2030 : ce calendrier comprend notamment la phase de concertation, que les deux maîtres d'ouvrage (Département de la Haute-Savoie et le Grand Annecy) ont souhaité conduire avec le public le plus large possible.

Dans le cadre de cette concertation qui a duré du 17 octobre 2018 au 17 février 2019, Mme Isabelle Barthe a été nommée garante de la concertation pour offrir les meilleures garanties du bon déroulement de cette concertation. Le 17 février 2019, Mme Barthe a rendu son bilan, synthétisé ci-dessous.

Le bilan rappelle le contexte du projet à prendre en compte, à savoir les sensibilités environnementales à préserver, le développement du territoire encadré par des documents de planification d'urbanisme et de déplacements urbains en cours d'évolution, les difficultés de circulation, un collectif d'associations mobilisé dès 2014 et porteur de projets alternatifs. Leurs contributions ont engendré la désignation d'un expert indépendant, Mme Beatrice Jarrige, qui a rendu en mars 2019 son rapport sur les études de trafic présentées et la cohérence des hypothèses.

RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

Isabelle Barthe note la forte mobilisation du public pendant toute la durée de la concertation : outre la mise à disposition de supports écrits ayant recueilli de nombreuses contributions, des événements publics ont eu lieu. Ainsi, 1 500 personnes ont participé à 4 réunions publiques, 250 personnes ont participé à 6 ateliers thématiques dont un à Saint-Jorioz relatif au trafic et à sa modélisation.

Les thématiques régulièrement développées par de nombreux contributeurs sont les suivantes :

- Questionnement sur les études de trafic. A ce sujet, Mme Jarrige, souligne que des précisions restent à apporter

pour asseoir la démonstration de la maîtrise d'ouvrage sur les prévisions de trafic, notamment sur la section Sevrier-Duingt.

- Questionnements sur les modalités de fermeture du tunnel devant permettre la régulation du flux à partir d'un seuil de 1 000 véhicules par heure.
- Questionnements sur l'impact du projet sur la santé et l'environnement, notamment sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau du lac, les nuisances sonores.
- Questionnements sur la fonctionnalité du projet, en l'absence de site propre intégral du BHNS, la traversée de carrefours, la traversée des communes de la rive ouest.



Atelier « Trafic et Modélisations » à Saint-Jorioz. Dept74 - L. Guette

DES PROPOSITIONS EN LIEN AVEC L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ONT ÉTÉ SOUMISES

A court terme, il est proposé d'améliorer l'existant et de développer des initiatives rapidement opérationnelles. Par ailleurs, des propositions alternatives ont été développées par des associations ou des contributeurs individuels, notamment celle plébiscitée du tramway ou du tram-train.

Dans le cadre des contributions des collectivités, les élus de Saint-Jorioz se sont prononcés, lors du Conseil municipal du 17 janvier 2019. Ils réclament la dissociation des deux projets et la décision du lancement rapide d'un transport collectif efficient s'intégrant harmonieusement dans l'environnement. Ils demandent à repenser globalement le projet dans une démarche « territoire » développant une réflexion, à la fois, environnementale et territorialement plus large, sur le court et long terme et plus actuelle, plus moderne, compatible avec les finances publiques.

AVIS DU GARANT SUR LE DÉROULÉ DE LA CONCERTATION ET RECOMMANDATIONS AUX MAÎTRES D'OUVRAGE

Si certains aspects de la concertation sont perfectibles, le garant note que la concertation a été très vivante et a rempli ses objectifs en permettant d'informer le public et de débattre de tous les aspects du projet. Elle a permis d'éclairer les maîtres d'ouvrage sur l'acceptabilité du projet, qui est incontestablement faible.

Les recommandations de Mme Barthe concernent les propositions alternatives, qui, selon elle, mériteraient une exploration approfondie. La faisabilité du tram Anancy-Faverges pourrait être explorée, notamment sur la possibilité technique de réaliser ou non la mitoyenneté de l'ancienne voie ferrée et de la piste cyclable.

Il conviendrait également d'étudier la question du phasage du projet, telle que la proposition de réaliser le BHNS en priorité, et le développement de propositions à court ou moyen terme (créer un lycée sur la rive ouest, faciliter le covoiturage et modes doux, limiter voire interdire le trafic poids lourds...).

Enfin, dans l'hypothèse de la poursuite du projet, Mme Barthe recommande de clarifier et de compléter les prévisions de trafic et leurs effets, d'étudier l'aménagement de la RD 1201 du secteur Seynod/Barral en l'intégrant dans le périmètre et dans l'enveloppe financière du projet, tout en poursuivant la démarche de concertation sous l'égide d'un garant de la Commission Nationale du Débat Public.

SUITES DE LA CONCERTATION

Les communes ont été invitées à une réunion des exécutifs le 2 avril, portant sur le bilan de la concertation publique. Le 23 mai, Grand Anancy a décidé d'appliquer les recommandations de la garante, notamment : approfondir les études de trafic, étudier le tram avec un focus sur la rive Ouest, retravailler les projets des deux entrées/sorties du tunnel en lien avec les communes ainsi que la traversée de Saint-Jorioz. Pour la suite les communes continueront d'être associées au travers des comités de pilotage, dans le cadre du calendrier ci-dessous.



Charpente-Couverture-Zinguerie-Isolation

SARL BONNET VAGNARD

06.47.25.69.16

Laurent Bonnet

charpentebonnet@orange.fr

385 route du Lanfonnet 74410 St-Jorioz



DESIGN D'AZUR
architecte d'intérieur

AMENAGEMENT INTERIEUR, AGENCEMENT, DECORATION
Showroom de tissus et papiers peints – Bureau d'études
Résidence du centre 156, route du Villard
74410 Saint-Jorioz +33 (0) 450 680 399
contact@design-dazur.fr

WWW.DESIGN-DAZUR.FR



Cloélec
04 50 600 300
portes de garages



fenêtres volets



stores



portails

CHARVIN
ENTREPRISES

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

77 Route des Marais 74410 SAINT JORIOZ
Tél : 04 50 68 55 45 Fax : 04 50 68 96 49
charvin.entreprises@charvin.fr

LAMY AUDITION

POUR VOTRE AUDITION
SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !

PHONAK
Life is on

Lorsque mes aides auditives me permettent de prendre les appels en mains-libres, je profite de la vie.





ROUTE DE L'ÉGLISE - 74410 ST JORIOZ - 04 50 68 97 97
98, RUE MACHERINE - 74210 DOUSSARD - 04 50 32 97 97

LAMY VISION

CHANGEZ DE LOOK
D'UN SIMPLE CLIC

Face & Cie



Faces interchangeables

Lunettes modulables Face & Cie
www.zenka.fr
2^e paire offerte*

ROUTE DE L'ÉGLISE - 74410 ST JORIOZ - 04 50 68 97 97
98, RUE MACHERINE - 74210 DOUSSARD - 04 50 32 97 97

*Demander conditions en magasin

À quoi sert le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du bassin annécien ?

Le SCoT du bassin annécien est un document de planification, qui s'attache à la cohérence et à l'harmonisation des politiques d'aménagement et d'urbanisme sur le bassin de vie d'Annecy, soit un territoire de 61 communes et près de 250 000 habitants.

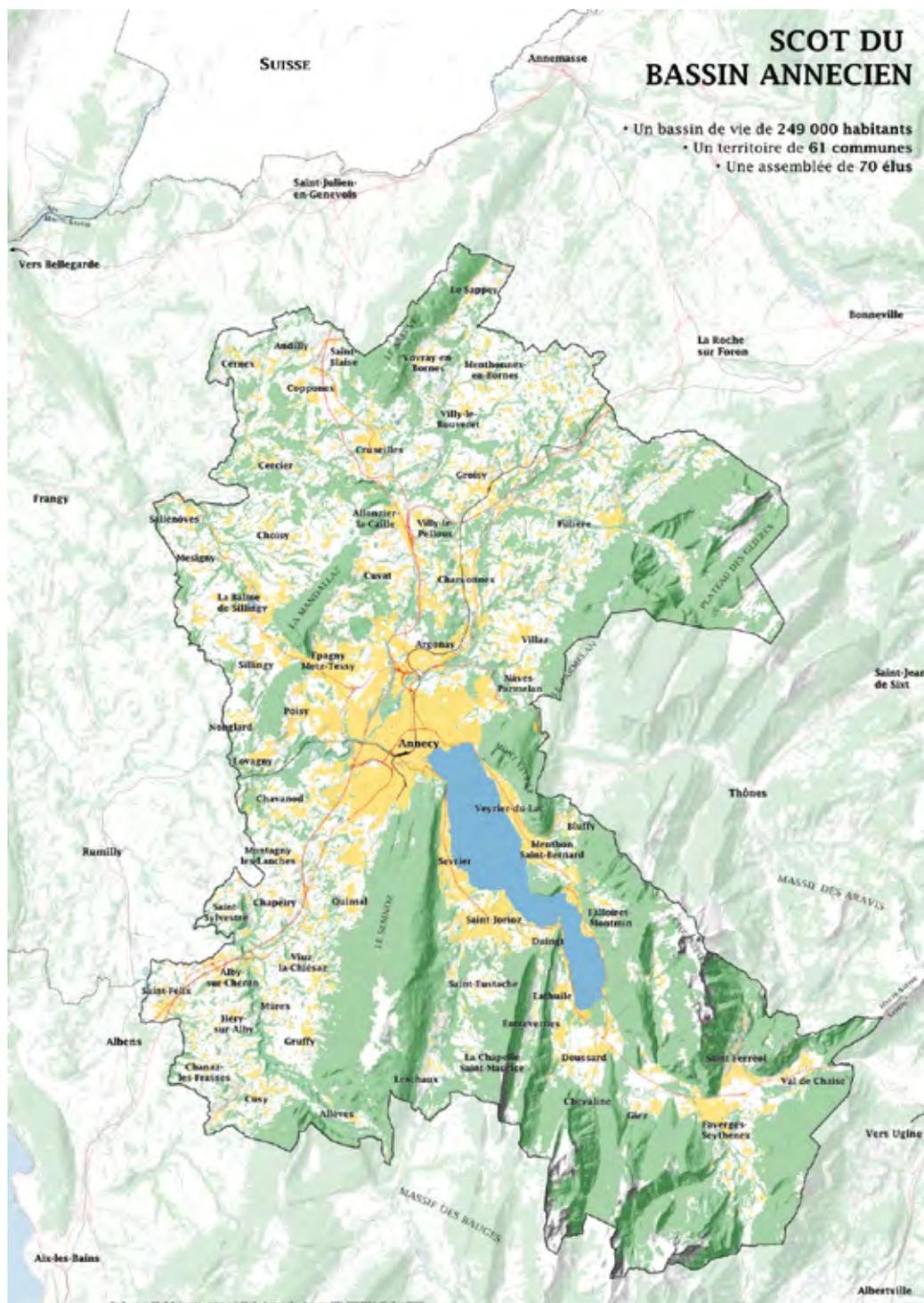
Adopté le 26 février 2014, il fixe les grandes lignes de développement du territoire pour les 20 prochaines années et s'impose aux documents d'urbanisme locaux (PLU et PLU intercommunaux).

Il vise un développement du territoire plus rationnel, en prescrivant notamment des mesures d'économie de l'espace et de préservations des milieux agricoles et naturels. Lors de l'élaboration ou la révision de leur document d'urbanisme, les collectivités doivent mettre celui-ci en compatibilité avec le SCoT.

Depuis 2016, un état des lieux de ces indicateurs est réalisé chaque année afin d'observer les effets du SCoT sur le territoire du bassin annécien.

Le Syndicat Mixte du Bassin annécien, situé à Annecy, comprend des représentants des intercommunalités. A ce titre, un maire-adjoint de Saint-Jorioz siège dans ses instances.

Pour aller plus loin : www.scot-bassin-annecien.fr



Les actions 2019 de l'Entente Intercommunale

Travaux de rénovation de la Gendarmerie :

- peintures, sols et éclairage de l'accueil, des communs et des sous-sols.

Montant total des travaux est de 103 272.30 € TTC.



Lancement des études pour l'agrandissement et la réhabilitation du gymnase intercommunal situé à Saint-Jorioz, pour :

- adapter le bâtiment aux besoins du collège, du fait de l'augmentation des effectifs à venir,
 - augmenter les créneaux supplémentaires pour les utilisateurs du gymnase en soirée et pendant les vacances scolaires,
 - améliorer la fonctionnalité du gymnase (vestiaires, espace de stockage, infirmerie, espace pour les spectateurs, mur d'escalade...).
- Budget prévisionnel de l'étude : 100 000 €.
- Les travaux sont envisagés à partir de 2020 pour une durée de 2 ans.



Cet été, on se déplace en navettes !

Navette routière estivale Anancy Gare à Duingt tout l'été* : le Grand Anancy, en partenariat avec la SIBRA et la région Auvergne Rhône-Alpes, met en place les navettes routières estivales allant d'Anancy Gare à Duingt église du 29 juin au 1^{er} septembre inclus.

Il y aura 11 allers-retours de 10 h à 20 h selon la gamme tarifaire SIBRA.

Sur Saint-Jorioz, les arrêts desservis par la navette estivale seront : Les chapelles, Collège, Port, La tuilerie.

Nouveau ! Une navette lacustre estivale desservira les communes de Anancy / Veyrier-du-Lac / Sevrier / Saint-Jorioz / Talloires.

Vous trouverez sur la carte ci-jointe les itinéraires proposés. La fiche horaires est disponible sur www.grandanecy.fr

*sous réserve de modifications non connues lors de la rédaction du présent article.

Un nouveau pôle entrepreneurial à Saint-Jorioz !

Le Grand Annecy engage des projets de développement économique et d'équipements publics dans le cadre du Contrat Ambition Région (CAR). A ce titre, il va créer dans les anciens locaux de la communauté de communes de la rive Ouest du lac d'Annecy, un nouveau pôle entrepreneurial, à côté de l'actuel relais territorial.

Il s'agira d'accueillir des entreprises innovantes et des start-up œuvrant dans le domaine de l'économie circulaire, écologie industrielle. Pour plus d'information : www.entreprendre.grandannecy.fr



Participons à la valorisation de nos déchets ménagers avec le Grand Annecy



Le Grand Annecy a installé des conteneurs collectifs de quartier à Saint-Jorioz, destinés à recueillir :

- des ordures ménagères incinérables, mises dans des sacs fermés étanches de 80 litres maximum,
- des emballages ménagers, notamment des cartons qui doivent être préalablement pliés,
- des papiers/journaux,
- du verre, dont le dépôt est interdit entre 21 heures et 7 heures du matin pour éviter les nuisances sonores.

Tous les points de collecte sont géolocalisés sur [www.grandannecy.fr/rubrique-valorisation des déchets](http://www.grandannecy.fr/rubrique-valorisation-des-dechets).

Pour les déchets courants non collectés dans le cadre des déchets ménagers, vous pouvez vous rendre à la déchèterie de Saint-Jorioz.

Elle est accessible avec un badge d'accès obligatoire, à récupérer sur présentation d'un justificatif de domicile au relais de proximité de Saint-Jorioz - 225 route de Sales - du lundi au vendredi entre 8h et 12h ou à demander par courriel à Grand Annecy.

Une bonne astuce pour les végétaux !

Le Grand Annecy a édité un guide pratique de valorisation des déchets végétaux tontes de pelouses, tailles de haies et d'arbustes..., proposant des techniques simples vous permettant de les valoriser à la maison, plutôt que de les emmener systématiquement en déchèterie.

Pour rappel, brûler ses déchets végétaux est interdit et nuit gravement à l'environnement et à la santé.

Guide à retrouver sur le site www.grandannecy.fr

TAXIS

du Lac

Taxis n°1 SAINT-JORIOZ . Taxis n°1 SAINT-EUSTACHE
Tél. 06 60 89 51 96
203 route du Lanfonnet . 74410 SAINT-JORIOZ . www.taxi-du-lac-saint-jorioz.fr
7 jours/7 . Aéroports . Gares . Excursions . Transport malades assés . Conventonné Sécurité Sociale

CHARPENTE

Marc

VALENTI

OSSATURE BOIS

SAINT-JORIOZ

04 50 44 41 71



PELLET

ENTREPRISE

SANITAIRE & CHAUFFAGE

Installation et remplacement de chaudières tous types, radiateurs, chauffe-eaux, sanitaires, climatisation etc...

FRISQUET **Saunier Duval** Travaux & services clients **Vaillant** **e.l.m. leblanc** Groupe Bosch

112 Route de la Tire 74410 SAINT JORIOZ • 04 78 49 55 59 – 06 69 68 72 65 • pellet.entreprise@gmail.com



DEVIS GRATUITS - SUR RENDEZ-VOUS



U DRIVE

coursesu.com

Saint Jorioz

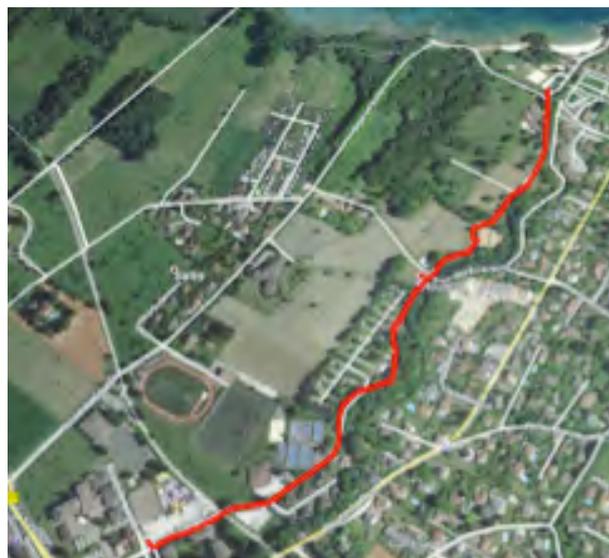
La plage est ouverte du 1^{er} juillet au 31 août

Depuis le 1^{er} juillet, la plage est nettoyée tous les matins et les six maitres-nageurs sauveteurs sont présents tous les jours de 9h30 à 17h, pour vous accueillir dans les meilleures conditions, et ce, jusqu'au 31 août.

Les personnes à mobilité réduite peuvent demander à l'accueil la mise à disposition gratuite d'un fauteuil Hippocampe ou d'un fauteuil Tyralo.

L'accès à la plage est gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Une carte d'abonnement pour la saison est obligatoire pour les enfants de 10 à 17 ans (gratuite), les adultes (payante) et les seniors résidents sur la commune (gratuite). Vous pouvez vous les procurer auprès de l'accueil de la mairie jusqu'au 13 juillet 2019.

Attention : l'entrée est interdite aux enfants de moins de 10 ans, non accompagnés d'un adulte.



Navette estivale gratuite

Du fait de la saturation du parking de la plage, la navette estivale est reconduite ! Elle vous emmènera **gratuitement** à la plage **tous les week-ends de 10h30 à 19h30, sans interruption, du 5 juillet au 31 août 2019**, ainsi que pendant le pont du jeudi 15 au dimanche 18 août.

Stationnez votre véhicule au parking du Collège, d'où démarre la navette. Elle vous déposera à l'entrée de la plage (devant l'ancien bâtiment UCPA). Le retour est également réalisé à ces arrêts.

Venez découvrir votre bibliothèque sous toutes ses nouvelles (et belles) coutures !

La bibliothèque vous donne rendez-vous **du 7 au 13 octobre** prochains, pour une semaine exceptionnelle d'animations, de spectacles, de rencontres et pour vous faire découvrir ses nouveaux atours :

- exposition d'art contemporain/littérature sur le thème du « Rouge »,
- concert de jazz,
- lecture musicale de nouvelles,
- spectacle de chansons-théâtre,
- jeux et animations dont une grande « Murder Party »,
- spectacles contés,
- performances artistiques et happenings...



LA LIAISON OUEST DU LAC D'ANNECY : La vision des élus de Saint - Jorioz reprise dans le bilan de la concertation

Le dossier de la mobilité sur la rive Ouest a franchi une étape avec la remise du rapport de la garante faisant état du bilan de la concertation et d'un certain nombre de recommandations. Le 17 janvier 2019, avant la clôture de la concertation, le Conseil municipal a débattu du projet de Liaison Ouest du Lac d'Annecy (LOLA) porté par le Département de la Haute-Savoie et le Grand Annecy.

La motion du Conseil Municipal

Tout au long de la concertation des avis majoritairement contre le projet proposé se sont exprimés. Beaucoup pointent, à juste titre, les nuisances générées par le trafic supplémentaire induit par le tunnel sous le Semnoz pour les communes riveraines du lac et plus généralement les dégradations environnementales pour la cluse du lac. Dans sa motion, le Conseil municipal précise que pour voir le jour le projet LOLA demandera plus d'une décennie alors que les conditions de transport collectif déjà défaillant sur la rive gauche se dégraderont plus encore dans l'intervalle.

Nous demandons la dissociation des projets « tunnel » et « transport en commun en site propre » afin de pouvoir mettre en œuvre ce dernier beaucoup plus rapidement. Un projet performant de transport collectif en site propre (TCSP) ne devrait pas nécessiter la construction d'un tunnel, d'autant plus si les études sur le trafic démontrent qu'une telle réalisation ne fait que déplacer le problème d'embouteillage des voitures de quelques kilomètres.

Nous souhaitons une décision de lancement rapide d'un transport collectif efficient s'intégrant harmonieusement dans l'environnement et permettant une meilleure fluidité de la mobilité sur la rive Ouest du lac. **Le projet doit être repensé globalement avec une réflexion environnementale et territoriale plus large, plus moderne, compatible avec les exigences de santé publique et moins coûteuse.**

Cette position très pragmatique correspond à l'option présentée par le Conseil départemental, il y a plus de 5 ans, sur la base de l'étude du cabinet SYSTRA. En effet, au mois de décembre 2013, lors de la réunion publique de présentation, le représentant du Département avait promis la réalisation du Transport en Commun en Site Propre entre Annecy et Faverges pour 2018. **N'avons-nous pas déjà perdu trop de temps ?**

Les conclusions de la garante du débat public

Un autre élément vient conforter l'avis de la commune de Saint-Jorioz. Dans ses recommandations aux maîtres d'ouvrage, la garante aborde la question récurrente du phasage en indiquant qu'il « **conviendrait d'examiner les propositions de réalisation du Bus à Haut Niveau de Service en priorité, portées notamment par les conseils municipaux de Lathuile et de Saint-Jorioz** ». Elle relève que l'acceptabilité du projet est incontestablement faible. La poursuite des études exige, au préalable, une clarification des prévisions de trafic en intégrant l'analyse des pointes saisonnières. Par ailleurs, la question de l'aménagement des entrées/sorties du tunnel Seynod et Sévrier/Saint-Jorioz/Duingt, fortement impactées par le projet, reste entière.

Position de Saint-Jorioz exprimée aux représentants du Département et du Grand Annecy après le rapport de la garante

Fort des conclusions du rapport de la garante et compte tenu du besoin urgent d'améliorer les déplacements sur la rive gauche du lac, **nous réaffirmons la nécessité de dissocier les deux projets afin d'aménager rapidement un véritable Transport en Commun en Site Propre.** Ce volet du dossier rassemble une large majorité d'élus et de citoyens contrairement à la réalisation du tunnel sous le Semnoz qui déclencherà forcément des recours juridiques, synonymes d'années d'immobilismes supplémentaires. Le mieux étant souvent l'ennemi du bien, **nous n'exigeons pas le tramway, seulement deux voies réservées** sur lesquelles pourront rouler dans un premier temps de simples bus puis plus tard d'autres moyens de transport collectif.

L'essentiel est de réserver et d'aménager l'espace nécessaire.

Aujourd'hui, la question pour ou contre le tunnel semble dépassée. Dans un monde en pleine mutation technologique, scientifique, économique, sociale, chacun d'entre nous prend de plus en plus conscience de l'impact de l'homme aussi bien sur le climat que sur la nature. Les débats sur le projet LOLA se sont révélés riches d'enseignements. **Les habitants, pas seulement ceux de la rive Ouest, ont exprimé la nécessité d'œuvrer pour la transition écologique** et contre la destruction de la nature. Ils sont disposés à changer leurs habitudes y compris dans leurs modes de déplacement pour préserver la planète et assurer un développement durable aux jeunes générations.

Le groupe majoritaire Saint-Jorioz demain :

Michel BEAL, Catherine BORNENS,
 Daniel SEYTEUR, André SAINT-MARCEL,
 Joëlle CADIOU, Jacky DURSENT,
 Manuella PASQUET-CHARDRON,
 Sophie BARRACAN-RAMADE, Christian BELLET,
 Sébastien BLANC, Myriam BRUN,
 Caroline BRUNEL, François CABY,
 Stéphanie COLLET, Agnès COLOMBET,
 Catherine COURTOIS, Grégory DE LA CHAPELLE,
 Anne-Françoise FRANCESCHI, Carole GARDET,
 Frédéric GONDA, Laurent LYARD,
 Gérard PASTOR, Lionel REME, Danièle ROMAIN,
 Caroline STEINMYLLER, Thibault TRIQUET,
 Jean-Luc VAUTHIER.

**TRIBUNE DU GROUPE
 "SAINT-JORIOZ BLEU MARINE
 FRONT NATIONAL"**

Il est parfois nécessaire, pour bien mener une réflexion sur nos choix dans la conduite des politiques municipales locales, de changer d'échelle et de les replacer dans de plus larges perspectives!

En effet toute considération sur l'aménagement du territoire de notre commune doit s'inscrire dans un champ de réflexion plus systémique :

- Ainsi parce qu'il existe des interactions fortes entre les systèmes de transport et l'urbanisation, le choix du tunnel sous le Semnoz et du « tout voiture », comme je l'ai déjà écrit ici, va s'avérer à moyen terme catastrophique : il va se répercuter sur la localisation, l'étendue, mais aussi les formes de l'urbanisation future sur notre rive du lac.
- Egalement, les choix en matière de gouvernance urbaine affectent toujours les problématiques d'aménagement: Dans le cas d'espèce, le maire Michel BEAL a fait l'erreur d'accepter que notre communauté de communes soit intégrée au Grand Annecy. Choix qui s'avère funeste, car il place notre territoire dans la situation d'une périphérie périurbaine de la métropole annecienne. En effet, cette métropolisation de notre territoire amplifie un certain nombre d'enjeux d'aménagement liés à l'étalement urbain, aux mobilités croissantes et à l'augmentation des nuisances (pollution, engorgement). Et que l'on ne nous dise pas que cette métropolisation est un phénomène factuel et rationnel ! Cela est faux, car dessiner une carte, comme c'est le cas, relève d'un acte éminemment politique : «la métropolisation est une idéologie».
- En outre, partir du principe que chaque territoire périurbain est intégré, presque « naturellement », à la proche métropole, et que chacun va bénéficier des retombés de la dynamique métropolitaine est pour le moins une erreur, au pire un mensonge ! Mais cette représentation corrobore bien la théorie du ruissellement, selon laquelle les richesses des uns profiteraient mécaniquement à tous. Ce raisonnement est fallacieux, car en fait, des fractures naitront ou se développeront, rapidement, selon le modèle centre-périphérie. Par exemple le prix de l'immobilier qui augmente, exclut les moins nantis du centre de l'agglomération d'Annecy et aussi de notre rive, les obligeant à s'excentrer vers Doussard, Faverges, où le transport collectif sera insuffisant faute d'avoir fait le choix du tramway. Couplés au projet de tunnel, les mouvements de circulation pendulaires vont s'avérer d'ici quelques années insupportables pour les Saint-Joriens !

En conclusion, comment prétendre, très hypocritement, à une démarche écologique ou de développement durable, quand tous les choix des élus de nos territoires, en matière d'aménagement, tendent à accentuer les atteintes à notre environnement en promouvant l'étalement urbain ?

Vincent LECAILLON, pour le groupe Saint-Jorioz Bleu Marine Front National



NOUVEAU

**11 VILLAS
DU T4 AU T5**

**ARCHITECTURE
CONTEMPORAINE**

**PRESTATIONS
DE STANDING**

**CADRE DE VIE
EXCEPTIONNEL**

**ESPACE DE VENTE
580, Rte de la Tire - St Jorioz**

Les Cottages de St Jorioz

Construisez votre histoire

Les Cottages de St Jorioz

Venez découvrir
nos offres exclusives
de lancement !



cottages-saint-jorioz.fr

06 99 96 22 61